

Attestation de compétence

La société 2A Formation certifie que

M. BENORIBI Bouabdellah Né le 07/08/1996

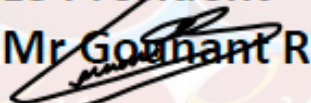
**a participé à la Formation Encadrant Technique sous-section 4 Préalable
Activité R4412-94-2 Suivant l'Arrêté du 23 février 2012 du 17 au 21 juin 2019
pour une durée de 5 jours soit 35 heures**

et a réussi avec succès les tests théoriques et pratiques

**Le formateur M. GOUNANT Romuald
Sous référent formateur INRS N° 93**

**Fait à Sainte Marie le 21/06/2019
Durée de validité 3 ans**

**Le Président
Mr Gounant R**



- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits ;
- Être capable de définir des procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source ;
- Sur la base des résultats de l'évaluation des risques, être capable d'établir un mode opératoire s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS, et de le faire appliquer.